

➤ Coda System met les photos certifiées à la portée de tous

La preuve par l'image

Le métier de Coda System consiste à certifier les photos numériques, c'est-à-dire fournir un «original» numérique à l'instar de ce qu'est le négatif pour la photographie argentique.

MARC FASSONE

«Il y a un problème majeur avec les photos numériques: on n'est désormais plus capable de définir "l'original".

Si cela ne représente pas un réel problème pour monsieur Tout-le-monde, pour le plaideur confronté au système judiciaire, cela en est un. car le système judiciaire est basé sur la notion d'original.

Hors, pour faire valoir ses droits, la photo numérique, par rapport à la photo argentique et à son négatif, n'est plus qu'un début de preuve» explique Frédéric Levaux, directeur général de Coda System.

«Afin de concilier le côté pratique de la photographie numérique avec les exigences judiciaires, nous avons examiné l'ensemble des législations européennes sur "l'intégrité numérique".

Il en ressort que si on est capable de maîtriser l'ensemble de la chaîne qui va de la capture, en passant par la transmission sécurisée, le stockage sécurisé et la restitution d'une image, on peut juridiquement parler d'original numérique.»

La solution Coda System est basée sur du matériel paramétré et l'utilisation d'un logiciel de capture de photos numériques qui permet de s'assurer de l'identité de la personne ayant pris la photo, ainsi que du lieu et de la date de l'opération.

En effet, les photos sont géolocalisées, horodatées, signées par leur auteur et cryptées, ne permettant pas de retouches possibles.

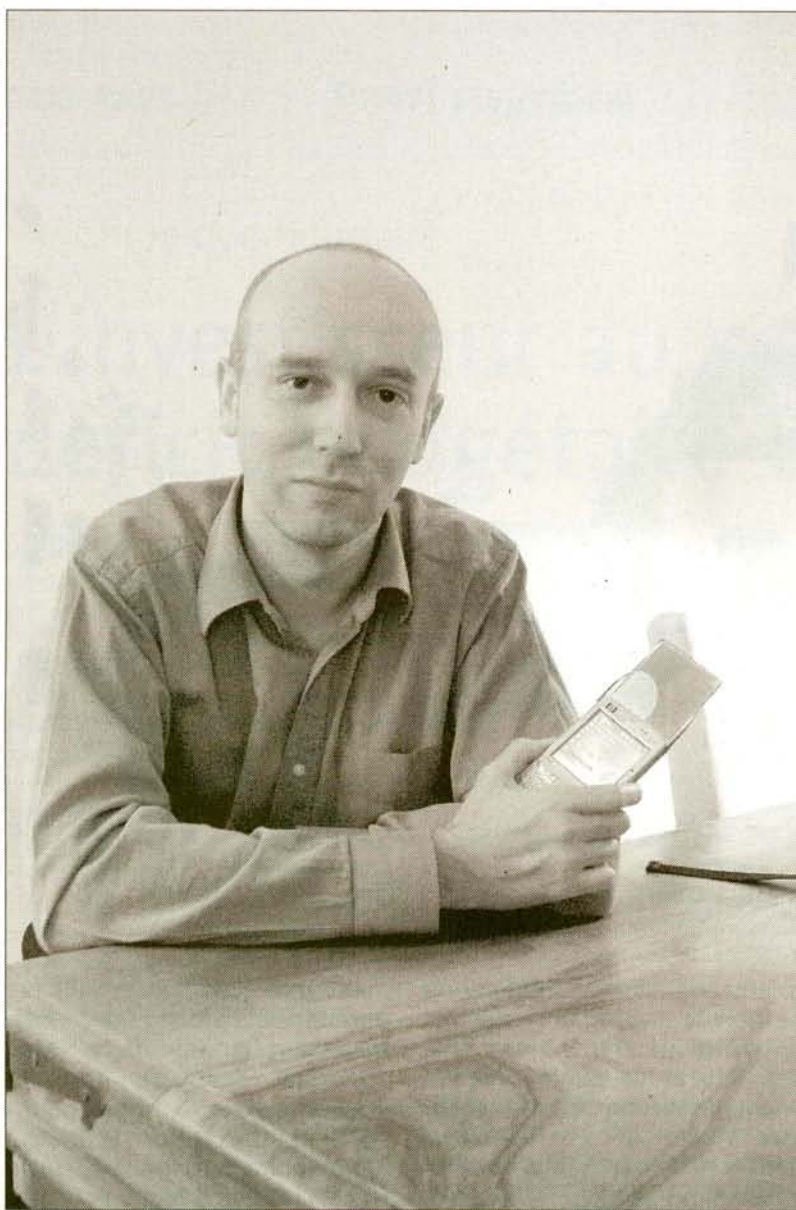
Ces «originaux numériques» peuvent ainsi avoir force probante devant un tribunal.

ORIGINAL NUMÉRIQUE

«Le premier problème à résoudre a été celui de la maîtrise de la capture de la photo.

Il était essentiel que notre logiciel capture la photo et la crypte directement. Nous avons développé une solution avec Canon qui s'est montré très intéressé par le projet.

Le second problème à résoudre



Frédéric Levaux a en charge le développement commercial de Coda System

était celui de la réalisation des opérations d'horodatage, de géolocalisation et de signature électronique.

Les appareils photo numériques (APN) ne disposent pas de moyens de communication sans fil.

On leur a adjoint un PC portable doté d'un GPS et de capacités de transmission de données qui, via un câble USB prend en charge l'APN de façon à ce que les photos prises soient directement traitées sur le disque dur et transmises aux serveurs de Coda System qui les stockera et les placera dans l'espace de stockage de leur propriétaire.»

Dès que la photo est prise, elle se voit attribuée des données (horodatage, géolocalisation, signature électronique par un procédé de calques de sténographie) qui justifieront de son authenticité, données qui seront intégrées dans chaque pixel de la photographie.

Si un seul de ces pixels fait défaut, signe que la photo a été

retouchée, le logiciel d'interprétation le signalera. Le transfert ou le partage des photographies originales se fait par le biais des

serveurs sécurisés de Coda System. Libre aux clients de les retoucher, les originaux existeront toujours dans ces serveurs.

Les usages de ce service sont nombreux: la principale est de permettre aux professionnels – du bâtiment, de la distribution, de la sécurité, de l'immobilier... – d'utiliser ces photographies comme justification de leur prestation.

FORCE PROBANTE

En droit commercial, la preuve est libre et il faut emporter la conviction du juge.

Coda System travaille en permanence sur le volet juridique. «Nous collectionnons les audits et les cas de jurisprudence. Il en ressort que la force probante du système est équivalente à celle d'un contrat écrit. Nos photos constituent la seule alternative à des moyens lourds et coûteux de constats légaux.

Nous employons également des avocats chargés d'expliquer la méthode aussi bien aux juges qu'aux avocats des clients.

Une assistance juridique gratuite indispensable car nous ne pouvons pas nous permettre que les tribunaux ne comprennent pas le système.»

Coda System commercialise sa solution (matériel et logiciel) et perçoit un abonnement pour le stockage des photographies.

Profitant du boom des téléphones portables avec APN, qui deviennent géolocalisables, communicants et dont la qualité des clichés est en constante augmentation, Coda System commercialise depuis des solutions mobiles.

L'avenir pour Frédéric Levaux.

CODA SYSTEM

La société Coda System a été fondée par Claude Poletti qui en est encore l'actionnaire principal.

Ce musicien féru d'informatique a d'abord créé la société Net4Music dédiée à la numérisation des partitions. Il sort de cette société et s'intéresse aux droits d'auteurs et met au point la technologie de constat qui servira de base à Coda System.

Coda System est constituée de deux sociétés, une française en charge du développement commercial, et une, luxembourgeoise qui concentre l'intelli-

gence technologique. La raison majeure de cette implantation tient à l'utilisation de la cryptographie.

En France, tout algorithme de cryptage supérieur à 128 bits doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du ministère de l'Intérieur. Ici, l'usage de la cryptographie est libre.

L'entreprise, hébergée au Technoport Schlassgoart d'Esch-sur-Alzette, vient de remporter, à Paris, le trophée 2005 de l'Innovation des tiers de confiance pour son application de photos numériques certifiées.